La vaccination contre le covid 19 revient dans votre commune!

Sous quelles conditions?

Si je suis immuno-déprimé(e)*?

Je peux recevoir ma troisième dose de vaccin si j'ai reçu ma convocation







Si j'ai plus de 85 ans ?

Je peux recevoir ma troisième dose de vaccin, même sans convocation





Si j'ai entre 65 ans et 85 ans?

Je peux recevoir ma troisième dose de vaccin, si et seulement si j'ai reçu ma convocation









Si je n'ai pas reçu ma convocation, cela signifie que je ne suis pas encore éligible à la vaccination. Autrement dit, le délai 'médical' n'est pas encore atteint. Entre ma deuxième dose et ma troisième dose, il faut:

- 4 mois pour l'Astrazeneca (Vaxzévria)
- 4 mois pour Janssen Johnson
- 6 mois pour le Pfizer
- 6 mois pour le Moderna



Pour résumer, pas encore de convocation = pas encore de vaccination

Exemples:

- si j'ai été vacciné(e) en deuxième dose le 15 juillet en Pfizer, cela veut dire que je ne pourrai recevoir ma troisième dose qu'à partir du 15 janvier
- si j'ai été vacciné(e) en deuxième dose le 15 juillet en Astrazeneca (Vaxzévria), cela veut dire que je ne pourrai recevoir ma troisième dose qu'à partir du 15 novembre

Si j'ai 16 ans ou plus et que je n'ai jamais été vacciné(e)?





Je peux me faire vacciner en première dose sans convocation et sans rendez-vous.

Si j'ai entre 12 ans et 15 ans et que je n'ai jamais été vacciné(e)?

Je peux me faire vacciner en première dose, sans rendez-vous, mais je dois avoir l'autorisation parentale signée de mes deux parents Le document est téléchargeable sur le site Internet de votre commune







A savoir aussi que:

- vous pouvez avoir reçu le vaccin de la grippe récemment ou le recevoir bientôt sans délai particulier entre les deux vaccinations. Nous n'assurerons pas cette vaccination anti-grippe dans nos centres mobiles.
- votre passeport vaccinal est valable un an à partir de cette troisième vaccination.

Où et quand puis-je me faire vacciner?

La Région wallonne met à disposition des centres mobiles qui passeront de ville en ville. Voici ci-dessous les dates, horaires et adresses de passage :

La semaine du 25 octobre :

Lundi 25 octobre : Dinant

horaires: entre 9h00 et 19h00

adresse: Salle communautaire de Gemechenne

15 Rue des Perdreaux,

5500 Dinant

Mardi 26 octobre : Dinant

horaires: entre 9h00 et 19h00

adresse: Salle communautaire de Gemechenne

15 Rue des Perdreaux.

5500 Dinant

Mercredi 27 octobre: Dinant

horaires: entre 9h00 et 19h00

adresse: Salle communautaire de Gemechenne

15 Rue des Perdreaux,

5500 Dinant

Jeudi 28 octobre : Gedinne

horaires: entre 9h00 et 19h00 adresse: 13 rue de la croisette,

5575 Gedinne

Vendredi 29 octobre : Gedinne

horaires: entre 9h00 et 19h00 adresse: 13 rue de la croisette,

5575 Gedinne

Samedi 30 octobre : Gedinne

horaires: entre 9h00 et 19h00 adresse: 13 rue de la croisette,

5575 Gedinne

Attention que les centres seront fermés entre 12h00 et 12h30.

La semaine du 1 novembre :

Mardi 2 novembre : Hastière

horaires: entre 9h00 et 19h00 adresse: Salle Les Minouches Rue des Douaniers, 110

5543 Hastière

Mercredi 3 novembre : Houyet

horaires: entre 9h00 et 19h00 adresse: Salle L'Aurore 5560 Mesnil Saint Blaise

Jeudi 4 novembre : Beauraing

horaires: entre 9h00 et 19h00 adresse: Ferme des 3 moulins

Rue de Dinant 148 5570 Beauraing

Vendredi 5 novembre : Vresse et Bièvre

horaires : entre 08h00 et 13h00 adresse: 83 rue Albert Raty 5550 Vresse-sur-Semois

horaires : entre 14h30 et 19h00 adresse: Rue de Gedinne 11

5555 Graide

La semaine du 22 novembre :

Mardi 23 novembre : Dinant

horaires: entre 9h00 et 19h00

adresse: Salle communautaire de Gemechenne

15 Rue des Perdreaux,

5500 Dinant

Mercredi 24 novembre : Gedinne

horaires: entre 9h00 et 19h00 adresse: 13 rue de la croisette

5575 Gedinne

Les centres fixes de Bouge, Marche et Libramont restent ouverts. Vous pouvez prendre rendez-vous sur www.jemevaccine.be

Comment prendre rendez-vous?

La prise de rendez-vous est vivement conseillée afin d'éviter les files d'attentes. Elle n'est pas obligatoire.

Pour prendre rendez-vous, munissez-vous de votre convocation (même si elle est 'périmée') et rendez vous sur www.jemevaccine.be ou www.vaccincovid.doclr.be/fr .

Seuls les sites de Dinant et Gedinne vous seront proposés . Dans la mesure du possible choisissez un de ces deux sites.

Si malgré tout vous souhaitez vous faire vacciner 'au village' ou si vous n'arrivez pas à prendre rendez-vous sur internet vous pouvez contacter votre call center communal :

Gedinne 0472 22 42 59

Du lundi au vendredi

Entre 9h00 et 11h00 et entre 14h00 et 16h00

Beauraing 082 71 00 44

Du lundi au vendredi Entre 8h30 et 16h00

Bièvre 0470 26 39 23

Le lundi, mardi, et jeudi Entre 8h30 et 16h30

Et le vendredi entre 8h30 et 15h00

Dinant 082 40 48 00

Du lundi au vendredi

Entre 9h00 et 12h00 et entre 14h00 et 16h00

Houyet 082 22 32 14

Du lundi au vendredi

Entre 9h00 et 12h00 et entre 13h00 et 17h00

Et le samedi entre 9h00 et 12h00

Hastière 082 64 32 37

Du lundi au vendredi Entre 9h00 et 12h00

Vresse 0486 06 53 15

Du lundi au vendredi Entre 8h30 et 16h00

Veuillez toujours vous munir de votre carte d'identité et de votre convocation (aux conditions expliquées ci dessus) lorsque vous vous rendez en centre de vaccination.